

# OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES TITRES DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE

INFOFIN PARTICIPATIONS

PRESENTEE PAR



## INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE GFI INFORMATIQUE



**Le présent document relatif aux autres informations de la société GFI Informatique a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 1er juillet 2013, conformément à l'article 231-28 de son règlement général et de son instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de GFI Informatique.**

Le présent document complète la note d'information en réponse de GFI Informatique, sur laquelle l'AMF a apposé le visa n°13-319 en date du 1er juillet 2013, en application d'une décision de conformité du même jour.

Le présent document et la note d'information en réponse sont disponibles sur le site Internet de GFI Informatique ([www.gfi.fr](http://www.gfi.fr)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peuvent être également obtenus sans frais auprès de la société GFI Informatique (145 boulevard Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

## TABLE DES MATIÈRES

|       |                                                                                                                             |    |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.    | Informations requises au titre de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF .....                                      | 3  |
| 1.1   | Renseignements concernant GFI Informatique.....                                                                             | 3  |
| 1.1.1 | Forme juridique .....                                                                                                       | 3  |
| 1.1.2 | Siège social .....                                                                                                          | 3  |
| 1.1.3 | Objet social .....                                                                                                          | 3  |
| 1.1.4 | Durée .....                                                                                                                 | 3  |
| 1.1.5 | Exercice social.....                                                                                                        | 3  |
| 1.2   | Renseignements concernant le capital social.....                                                                            | 4  |
| 1.2.1 | Capital social.....                                                                                                         | 4  |
| 1.2.2 | Répartition du capital social et des droits de vote de la Société.....                                                      | 4  |
| 1.2.3 | Titres donnant accès au capital .....                                                                                       | 6  |
| 1.3   | Organigramme.....                                                                                                           | 7  |
| 1.4   | Direction et contrôle de la Société .....                                                                                   | 7  |
| 1.4.1 | Direction de la Société.....                                                                                                | 7  |
| 1.4.2 | Commissaires aux comptes .....                                                                                              | 8  |
| 1.5   | Activité de la Société .....                                                                                                | 9  |
| 1.6   | Evènements importants antérieurs et communiqués publiés depuis la diffusion du rapport financier annuel.....                | 9  |
| 1.6.1 | Communiqué de presse du 25 avril 2013 relatif à la publication du chiffre d'affaires du 1 <sup>e</sup> trimestre 2013 ..... | 9  |
| 1.6.2 | Communiqué de presse du 10 juin 2013 relatif à la nomination d'un expert indépendant par le Conseil d'Administration .....  | 11 |
| 1.6.3 | Mise à jour de l'information concernant la Société contenue dans le document de référence 2012 .....                        | 12 |
| 2.    | Calendrier de communication financière à venir .....                                                                        | 13 |
| 3.    | Attestation du responsable .....                                                                                            | 13 |

## 1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Le présent document d'information est établi par GFI Informatique, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, dans le cadre du dépôt de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Infofin Participations (« **Infofin** »), société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B177667, visant (i) les actions de la société GFI Informatique, admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sous le code ISIN FR0004038099 (compartiment C – mnémonique « GFI »), (ii) les obligations à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles ou existantes (« **OCEANE** ») de la société GFI Informatique, admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sous le code ISIN FR0011069442 (mnémonique « YGFI ») et (iii) les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« **BSAAR** ») de la société GFI Informatique.

Il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de GFI Informatique figurent dans le document de référence 2012 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.13-0454, sous réserve de ce qui est indiqué dans le présent document. Les faits significatifs survenus depuis la publication du rapport financier annuel 2012, le cas échéant, figurent dans le présent document.

Ces documents sont disponibles sur le site internet de GFI Informatique ([www.gfi.fr](http://www.gfi.fr)) et mis gratuitement à la disposition du public au siège social de GFI Informatique.

### 1.1 Renseignements concernant GFI Informatique

#### 1.1.1 Forme juridique

GFI Informatique est constituée sous la forme d'une société anonyme à conseil d'administration. Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 385 365 713.

#### 1.1.2 Siège social

Le siège social de GFI Informatique situé 145 boulevard Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen.

#### 1.1.3 Objet social

GFI Informatique a pour objet :

- la prestation de services et de conseils, dans ses propres locaux ou dans ceux de ses clients, l'étude, la conception, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques,
- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques,
- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

#### 1.1.4 Durée

La durée de la Société est fixée à 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

#### 1.1.5 Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

## 1.2 Renseignements concernant le capital social

### 1.2.1 Capital social

Le capital social de GFI Informatique est fixé à 108.900.684 euros. Il est divisé en 54.450.342 actions de 2 euros de valeur nominale chacune, de même catégorie.

Les actions de la société GFI Informatique sont admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment C), sous le code ISIN FR0004038099 (mnémonique « GFI »).

### 1.2.2 Répartition du capital social et des droits de vote de la Société

A la connaissance de la Société, le capital social et les droits de vote de GFI Informatique sont répartis au 1<sup>er</sup> juillet 2013 comme suit :

| ACTIONNAIRES              | ACTIONS           |                | DROITS DE VOTE THEORIQUES |                |
|---------------------------|-------------------|----------------|---------------------------|----------------|
|                           | NOMBRE D'ACTIONS  | %              | NOMBRE DE DROITS DE VOTE  | %              |
| Itefin Participations*    | 16.335.102        | 29,99%         | 16.335.102                | 29,99%         |
| BGF** ***                 | 13.595.924        | 24,97%         | 13.595.924                | 24,97%         |
| BGHL                      | 1.584.744         | 2,91%          | 1.584.744                 | 2,91%          |
| INFOFIN****               | 2.915.545         | 5,35%          | 2.915.545                 | 5,35%          |
| <b>TOTAL CONCERT</b>      | <b>34.431.315</b> | <b>63,23%</b>  | <b>34.431.315</b>         | <b>63,23%</b>  |
| Public *                  | 14.316.504        | 26,29%         | 14.316.504                | 26,29%         |
| Financière de l'Echiquier | 3.670.000         | 6,74%          | 3.670.000                 | 6,74%          |
| Managers et salariés      | 990.420           | 1,82%          | 838.061                   | 1,82%          |
| Administrateurs           | 134.940           | 0,24%          | 134.940                   | 0,24%          |
| FCP GFI                   | 170.950           | 0,31%          | 170.950                   | 0,31%          |
| Actions auto-détenues     | 736.213           | 1,35%          | 736.213                   | 1,35%          |
| <b>TOTAL</b>              | <b>54.450.342</b> | <b>100,00%</b> | <b>54.450.342</b>         | <b>100,00%</b> |

\* A noter que la société Equitis Gestion s'est engagée à transférer à Itefin Participations 734.431 Actions (voir section 1.4 ci-après). La réalisation de cette opération n'aura lieu que postérieurement à la date du visa sur la note d'information établie par l'Initiateur. Ces 734.431 Actions sont donc comptabilisées dans le public pour les besoins du tableau ci-dessus.

\*\* Dont 4.290.000 actions résultant du dénouement de CFD (voir section 1.4 ci-après). BGF détient également 9.890.164 OCEANES

\*\*\* Il est précisé que le FCP BG Long Term Value et la SICAV Single Select Platform /M – (B&G) European Equity ne font pas partie du Concert et que BG déclare ne pas agir de concert ni avec le FCP BG Long Term Value, ni avec la SICAV Single Select Platform /M – (B&G) European Equity, dans la mesure où ces deux OPCVM, en raison de leurs règles d'investissement, n'ont pas vocation à être partie au Pacte d'Actionnaires et à faire partie du Concert. Aucune restriction ou engagement (au titre notamment du Pacte d'Actionnaires) ne s'applique donc à ces deux entités concernant la gestion de leur participation actuelle et future dans GFI. Il est précisé que le FCP BG Long Term Value et la SICAV Single Select Platform /M – (B&G) European Equity détiennent respectivement 553.502 et 553.227 Actions (représentant respectivement 1,02% et 1,02% du capital et des droits de vote de GFI) à la date du visa sur la note d'information établie par l'Initiateur et que ces Actions sont incluses dans les Actions détenues par le public pour les besoins du tableau ci-dessus.

\*\*\*\* Il est précisé qu'Apax, d'une part, et BGHL, d'autre part, détiendront respectivement des CPECs et des Obligations Echangeables donnant droit aux actions GFI détenues par INFOFIN conformément à ce qui est indiqué aux paragraphes 1.2 et 2.6.2.

### 1.2.3 Titres donnant accès au capital

#### **OCEANE**

Le 30 juin 2011, GFI Informatique a procédé à une émission d'obligations à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2017, d'un montant nominal de 50 millions d'euros, et qui correspond à l'émission de 10.080.645 OCEANE.

Les principales caractéristiques de cette émission sont les suivantes :

- Les OCEANE ont été émises au pair. Elles sont remboursables au pair le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les OCEANE peuvent cependant faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la Société ou au gré des porteurs, sous certaines conditions.
- La valeur nominale unitaire des OCEANE a été fixée à 4,96 euros ;
- Les OCEANE portent intérêt à un taux annuel de 5,25% payable annuellement à terme échu le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, en l'absence de conversion et/ou d'échange en actions et en l'absence d'amortissement anticipé ;
- Les OCEANE donnent droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes GFI, à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs (voir ci-dessous). Depuis le 30 juin 2011 (et jusqu'au septième jour ouvré inclus qui précède la date de remboursement normal ou anticipé), les porteurs d'OCEANE peuvent, à tout moment, demander l'attribution d'actions GFI ;
- Les OCEANE sont cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sous le code ISIN FR0011069442.

A ce jour, aucune OCEANE n'a fait l'objet d'une conversion ou d'un échange en actions nouvelles ou existantes.

#### **BSAAR**

Le Conseil d'administration de GFI Informatique en date du 9 novembre 2011 a décidé d'émettre 849.992 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de salariés et mandataires sociaux du groupe, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 19 mai 2011 dans sa 14<sup>e</sup> résolution.

Le prix de souscription unitaire a été fixé à 0,45 euro par le Conseil d'administration après analyse et avis d'un expert indépendant.

Chaque BSAAR donne à son titulaire le droit de souscrire ou d'acquérir une action ordinaire, moyennant un prix unitaire de 3,84 euros qui correspond à 130% de la moyenne des cours de clôture de l'action de la Société, lors des 30 dernières séances de bourse précédant la date du Conseil ayant décidé l'émission.

Les BSAAR sont exerçables depuis le 9 novembre 2012 et le seront jusqu'au 9 novembre 2016. A ce jour, aucun BSAAR n'a été exercé.

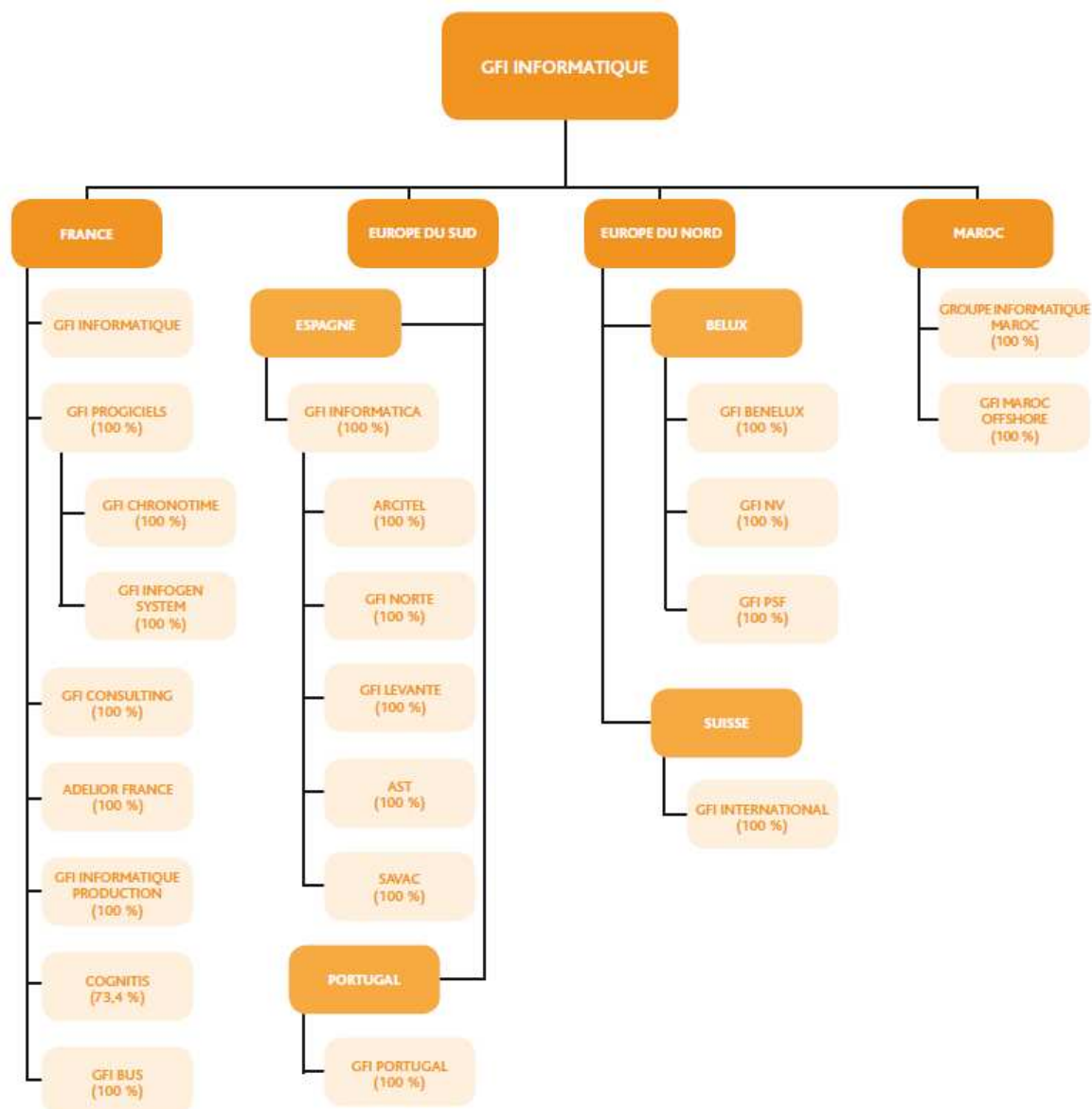
#### **Droits à actions gratuites**

GFI Informatique a mis en place plusieurs plans d'attribution gratuite d'actions.

Au titre du plan d'attribution gratuite d'actions du 1<sup>er</sup> mars 2013, 866.500 droits à actions gratuites ont été attribués à des dirigeants et salariés du groupe GFI ; les actions gratuites attribuées au titre de ce plan ne pourront être acquises et définitivement attribuées à leurs bénéficiaires qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015 et sous réserve de la satisfaction de certaines conditions notamment de présence et de performance.

Au titre du plan d'attribution gratuite d'actions du 14 mars 2012, 775.212 droits à actions gratuites ont été attribués à des dirigeants et salariés du groupe GFI ; les actions gratuites attribuées au titre de ce plan ne pourront être acquises et définitivement attribuées à leurs bénéficiaires qu'à compter du 14 mars 2014 et sous réserve de la satisfaction de certaines conditions, notamment de présence et de performance.

### 1.3 Organigramme



### 1.4 Direction et contrôle de la Société

#### 1.4.1 Direction de la Société

La gouvernance de la Société est composée d'un président et d'un conseil d'administration.

La Société est dirigée et représentée par Vincent Rouaix, Président-Directeur Général.

Le conseil d'administration de la Société est composé de :

- |                             |                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| – M. Vincent Rouaix         | président                           |
| – M. William Bitan          | administrateur indépendant          |
| – M. Patrick de Giovanni    | administrateur                      |
| – M. Jean-Paul Lepeytre     | administration indépendant          |
| – Mme Christiane Marcellier | administrateur indépendant          |
| – Itefin Participations     | administrateur                      |
| – M. Nicolas Roy            | administrateur                      |
| – M. Henri Moulard          | censeur                             |
| – M. Bernard Pache          | censeur                             |
| – M. Alain KuongKaing       | représentant du Comité d'entreprise |
| – M. Jean-Luc Louis         | représentant du Comité d'entreprise |

Il n'existe pas d'administrateur nommé par les salariés.

GFI Informatique a par ailleurs mis en place :

- un comité d'audit et de contrôle interne, chargé de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux,
- un comité des nominations et des rémunérations, chargé d'émettre des propositions sur les conditions de nomination et de rémunération des dirigeants du groupe,
- un comité des investissements, chargé d'examiner et d'émettre des propositions sur les opérations de restructuration, de désinvestissement, d'investissement, sur toute opération susceptible d'affecter la stratégie du groupe, et
- un comité stratégique, chargé d'analyser les marchés et d'émettre des propositions sur le développement du groupe.

#### 1.4.2 Commissaires aux comptes

##### Commissaires aux comptes titulaires :

###### **Ernst & Young et Autres**

Tour First – 1, place des Saisons  
Paris La Défense  
92400 Courbevoie

###### **Grant Thornton**

100, rue de Courcelles  
75017 Paris

##### Commissaires aux comptes suppléants :

###### **Cabinet Auditex**

Tour First – 1, place des Saisons  
Paris La Défense  
92400 Courbevoie

###### **Institut de Gestion et d'Expertise Comptable – IGEC**

3, rue Léon Jost  
75017 Paris

## 1.5 Activité de la Société

GFI Informatique est un acteur européen de référence dans le domaine des services à valeur ajoutée et des logiciels. GFI Informatique occupe un positionnement stratégique différenciant entre les opérateurs de tailles mondiales et les acteurs de niche.

Les compétences du groupe GFI Informatique sont réparties en cinq branches :

- Consulting : les consultants de GFI Informatique prennent en charge des projets de conception et d'accompagnement dans tous les domaines où ces expertises créent de la valeur et contribuent à une réussite économique et commerciale ; GFI Informatique accompagne ses clients dans leurs projets d'organisation et d'évolution du SI.
- Enterprise Solutions : cette branche regroupe les compétences fonctionnelles et techniques concernant les grands éditeurs ERP que sont SAP, Oracle E-Business Suite et Sage X3, les solutions SIRH et les solutions de Business Intelligence.
- Application Services : cette branche représente la majorité des activités du groupe. GFI Informatique assure la mise en œuvre de projet d'intégration puis leur constante optimisation.
- Infrastructure Services : cette activité propose des solutions pour la gouvernance et l'optimisation des processus IT, la production informatique et le support des infrastructures, le *Cloud computing* et les nouveaux modèles de *delivery*.
- Software : édition de solutions logicielles.

Les activités du groupe se répartissent en six secteurs (Banque & Assurance, Télécom & Média, Industrie & Distribution, Transport & Services, Secteur Public et Energies-Utilities & Chimie), en France (82% de l'activité du groupe), dans la péninsule ibérique, au Benelux et en Suisse ainsi qu'au Maroc.

## 1.6 Evénements importants antérieurs et communiqués publiés depuis la diffusion du rapport financier annuel

### 1.6.1 Communiqué de presse du 25 avril 2013 relatif à la publication du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2013

Saint-Ouen, le 25 avril 2013

## GFI INFORMATIQUE : CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1er TRIMESTRE 2013

**CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1er TRIMESTRE 2013 : +14 %**

**FORTE CROISSANCE EN FRANCE : +20,1 %**

*Saint-Ouen (France), le 25 avril 2013* – Gfi Informatique a enregistré au cours du 1er trimestre 2013 une progression de son activité de 14% à 188,4 M€ dont +20,1 % en France où l'activité commerciale est très soutenue.

| En millions d'euros                         | 2013         | 2012  | Croissance %  | Croissance organique |
|---------------------------------------------|--------------|-------|---------------|----------------------|
| France                                      | 161,0        | 134,1 | +20,1%        | +0,5%                |
| International                               | 27,3         | 31,1  | -12,1%        | -12,0%               |
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES<br/>1er TRIMESTRE</b> | <b>188,4</b> | 165,2 | <b>+14,0%</b> | <b>-1,9%</b>         |

*« La poursuite d'un niveau soutenu d'activité en France et de la croissance organique, aussi bien dans les activités historiques que dans les activités acquises depuis deux ans, confirme la pertinence du positionnement de Gfi Informatique comme l'Entreprise de Services du Numérique de proximité de référence sur son principal marché » a déclaré Vincent Rouaix, Président-directeur général de Gfi Informatique. « La montée en gamme de notre offre répond aux besoins de mutation de l'économie française et améliore notre rentabilité. Tout en restant prudent dans un contexte économique difficile, nous confirmons, à conjoncture égale, notre objectif de croissance de l'activité et d'amélioration de la profitabilité de Gfi Informatique pour 2013 ».*

## **PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ AU PREMIER TRIMESTRE EN FRANCE**

### **En France (85% du chiffre d'affaires) : poursuite de la croissance**

Au premier trimestre, le niveau d'activité a été très satisfaisant compte tenu du calendrier qui comportait 2 jours de moins représentant -3,1% en jours ouvrés. Le chiffre d'affaires a progressé de 20,1% (+0,5% en organique) et s'établit à 161,0 M€ contre 134,1 M€ l'an dernier. A nombre de jours constants, la croissance sur le premier trimestre est comparable avec celle enregistrée au quatrième trimestre de l'an dernier.

Ces très bons fondamentaux se retrouvent dans les indicateurs de gestion avec un taux journalier moyen (TJM) en progression de 18 € par rapport à la même période l'an dernier. De même, le taux d'activité (TACE) est en progression de +0,4% par rapport au premier trimestre 2012.

L'activité commerciale sur le trimestre a été très soutenue : le carnet de commandes (hors activité régie) enregistre une croissance de 19% par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent et le premier trimestre a permis d'enregistrer de très belles signatures.

### **A l'international**

A l'international, les ventes du trimestre se sont élevées à 27,3 M€, soit 14,5% du total du chiffre d'affaires du Groupe.

*L'Europe du Sud (10,4% du chiffre d'affaires)* marque un recul du fait d'un calendrier très pénalisant (-4 jours en Espagne et -2 jours au Portugal) et d'une baisse des effectifs productifs de 9% dans les deux pays afin de s'adapter à l'environnement économique. Les taux journaliers moyens et les taux d'activité sont restés stables. Compte tenu de ce qui précède, l'Espagne réduit ses ventes logiquement de -14,5% à 15,1 M€ et le Portugal de -19,5% sur le trimestre.

*L'Europe du Nord (3,3% du chiffre d'affaires)*, avec 6,1 M€ de chiffre d'affaires enregistre une décroissance de 4,2% qui s'explique totalement par l'effet calendaire de -3 jours soit -4,5%.

Le *Maroc*, soutenu notamment par une activité à l'export, connaît une croissance trimestrielle organique de +11,5% avec un chiffre d'affaires de 1,6 M€ et ceci avec un nombre de jours travaillés constant.

## **SITUATION FINANCIERE**

A ce jour, aucun événement connu n'est venu affecter la situation financière du Groupe.

### **DIVIDENDE PROPOSE**

Le Conseil d'administration proposera à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires la distribution au titre de l'exercice 2012 d'un dividende de 0,06 € par action soit un dividende total de 3,3 M€

### **PERSPECTIVES**

Malgré un contexte économique incertain, les bons indicateurs constatés et la qualité du portefeuille commercial du Groupe le conduisent à confirmer, à conjoncture égale, son objectif de croissance de chiffre d'affaires et d'amélioration de la profitabilité pour l'année 2013. Par ailleurs, le Groupe reste attentif à toute opportunité de croissance qui pourrait se présenter.

**Prochain rendez-vous :** 31 juillet 2013, publication du chiffre d'affaires et des résultats semestriel

## À propos de Gfi Informatique

Acteur européen de référence des services informatiques à valeur ajoutée et des logiciels, Gfi Informatique occupe un positionnement stratégique différenciant entre les opérateurs de taille mondiale et les acteurs de niche. Avec son profil de multi-spécialiste, le Groupe met au service de ses clients une combinaison unique de proximité, d'organisation sectorielle et de solutions de qualité industrielle. Le Groupe qui compte près de 10 000 collaborateurs a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires proforma de l'ordre de 750 M€.

Gfi Informatique est coté sur Euronext Paris, NYSE Euronext (Compartiment B) – Code ISIN : FR0004038099

### Pour toute information, contacter :

GFI INFORMATIQUE  
Directeur Administratif et Financier  
Cyril MALHER  
Tél. : +33 1 44 04 50 64  
cyril.malher@gfi.fr

KEIMA COMMUNICATION  
Relations investisseurs  
Emmanuel DOVERGNE  
Tél. : +33 1 56 43 44 63  
emmanuel.dovergne@keima.fr

RELATIONS PRESSE  
Alix HERIARD  
Tél. : +33 1 56 43 44 62  
alix.heriard@keima.fr

## ANNEXE

—

### 1er trimestre 2013

| Chiffre d'affaires<br>(en millions d'euros) | 1 <sup>er</sup> trimestre<br>2013 | 1 <sup>er</sup> trimestre<br>2012 | Croissance<br>totale | Dont<br>croissance<br>organique |
|---------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|---------------------------------|
| France                                      | 161,0                             | 134,1                             | 20,1%                | 0,5%                            |
| Espagne                                     | 15,1                              | 17,7                              | -14,5%               | -14,5%                          |
| Portugal                                    | 4,4                               | 5,5                               | -19,5%               | -19,5%                          |
| Europe du Nord*                             | 8,2                               | 8,4                               | -4,2%                | -4,1%                           |
| Maroc                                       | 1,6                               | 1,5                               | 9,8%                 | 11,5%                           |
| <b>Total</b>                                | <b>188,4</b>                      | <b>165,2</b>                      | <b>14,0%</b>         | <b>-1,9%</b>                    |
| * Belux, Suisse                             |                                   |                                   |                      |                                 |
| France                                      | 161,0                             | 134,1                             | 20,1%                | 0,5%                            |
| International                               | 27,3                              | 31,1                              | -12,1%               | -12,0%                          |
| <b>Total</b>                                | <b>188,4</b>                      | <b>165,2</b>                      | <b>14,0%</b>         | <b>-1,9%</b>                    |

### 1.6.2 Communiqué de presse du 10 juin 2013 relatif à la nomination d'un expert indépendant par le Conseil d'Administration

Saint-Ouen, le 10 juin 2013

## NOMINATION D'UN EXPERT INDEPENDANT PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GFI INFORMATIQUE

Le conseil d'administration de Gfi Informatique réuni le 7 juin 2013 a pris acte de la constitution d'une action de concert entre les deux actionnaires principaux de la Société, les fonds Apax Partners, via Itefin Participations, et Boussard & Gavaudan, et de l'intention de déposer auprès de l'AMF un projet d'offre publique d'achat sur les titres de la Société. Dans la perspective de cette offre publique, le conseil d'administration de Gfi Informatique a ratifié la désignation, du cabinet Accuracy, représenté par Bruno Husson, en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre publique, conformément à l'article 261-1 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Le rapport de l'expert indépendant et l'avis motivé du conseil d'administration de Gfi Informatique figureront dans la note en réponse qui sera établie par Gfi Informatique à la suite du dépôt de son projet d'offre par Infocin Participations (société

créée par le Concert) et qui sera soumise au visa de l'Autorité des marchés financiers selon les modalités prévues par la réglementation applicable.

### **À propos de Gfi Informatique**

Acteur européen de référence des services informatiques à valeur ajoutée et des logiciels, Gfi Informatique occupe un positionnement stratégique différenciant entre les opérateurs de taille mondiale et les acteurs de niche. Avec son profil de multi-spécialiste, le Groupe met au service de ses clients une combinaison unique de proximité, d'organisation sectorielle et de solutions de qualité industrielle. Le Groupe qui compte près de 10 000 collaborateurs a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires proforma de l'ordre de 750 M€.

Gfi Informatique est coté sur Euronext Paris, NYSE Euronext (Compartiment B) – Code ISIN : FR0004038099

**Pour toute information, contacter :**

#### **GFI INFORMATIQUE**

Directeur Administratif et Financier  
Cyril MALHER  
Tél. : +33 1 44 04 50 64  
[cyril.malher@gfi.fr](mailto:cyril.malher@gfi.fr)

#### **KEIMA COMMUNICATION**

Relations investisseurs  
Emmanuel DOVERGNE  
Tél. : +33 1 56 43 44 63  
[emmanuel.dovergne@keima.fr](mailto:emmanuel.dovergne@keima.fr)

#### **RELATIONS PRESSE**

Alix HERIARD  
Tél. : +33 1 56 43 44 62  
[alix.heriard@keima.fr](mailto:alix.heriard@keima.fr)

### **1.6.3 Mise à jour de l'information concernant la Société contenue dans le document de référence 2012**

#### **Risques liés aux écarts d'acquisition**

La valeur des écarts d'acquisition est soumise au risque de dépréciation en cas de dégradation de l'activité concernée et/ou d'évolution défavorable de ses perspectives à long terme et/ou de paramètres externes (hausse des taux d'intérêt, crise économique).

Dans le cas des activités poursuivies, l'évaluation de la valeur de ces actifs est effectuée périodiquement sur la base de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession et la valeur d'utilité. Les modalités d'évaluation de la valeur d'utilité sont sensibles aux éventuelles évolutions des caractéristiques du modèle économique sous-jacent. C'est notamment le cas en péninsule ibérique, zone très affectée par la crise économique. Les Etats financiers Consolidés exposent en note 7 les tests de sensibilité réalisés.

Les valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition se détaillent de la manière suivante :

| (en milliers d'euros) | 2012    | France  | Espagne | Portugal | Benelux | Suisse | Maroc |
|-----------------------|---------|---------|---------|----------|---------|--------|-------|
| Ecart d'acquisition   | 192 144 | 156 449 | 21 559  | 6 547    | 5 116   | 1 959  | 514   |

Rappel des dépréciations comptabilisées en 2011 et 2012 :

|              | Dépréciations 2011 | Dépréciations 2012 |
|--------------|--------------------|--------------------|
| Espagne      | -3.500 K€          | -700 K€            |
| Portugal     | -1.000 K€          | -1.900 K€          |
| Suisse       |                    | -700 K€            |
| <b>TOTAL</b> | <b>-4.500 K€</b>   | <b>-3.300 K€</b>   |

Le risque de dépréciation des écarts d'acquisition peut également survenir dans le cadre d'une stratégie de désengagement, lorsque la cession d'une activité est hautement probable. Dans ce contexte particulier, l'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est alors effectuée sur la base du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession, qui peut être inférieur à la valeur comptable de l'activité.

## 2. CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE A VENIR

| 2013                        | Publication<br>Communiqué de Presse       |
|-----------------------------|-------------------------------------------|
| Résultats S1 2013           | 31 juillet 2013<br>avant ouverture bourse |
| Chiffres d'Affaires Q3 2013 | 7 novembre 2013                           |

## 3. ATTESTATION DU RESPONSABLE

*« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'AMF le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et qui sera diffusé le 1<sup>er</sup> juillet 2013, soit au plus tard le jour de négociation précédent l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Infofin Participations et visant les titres de la société GFI Informatique. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »*

La société GFI Informatique, représentée par  
Monsieur Vincent Rouaix  
Président-Directeur général